



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Dexia

Question écrite n° 37207

Texte de la question

M. Claude de Ganay attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur les recommandations du rapport de la Cour des comptes du 18 juillet 2013 portant sur les conséquences du sinistre de l'établissement bancaire Dexia. Ce rapport préconise d'utiliser, avant l'échéance de la prescription en 2014, toutes les voies de droit, encore ouvertes, pour remettre en cause le dispositif des retraites supplémentaires versées aux anciens cadres dirigeants de Dexia. Il lui demande si le Gouvernement prévoit de suivre les recommandations de la Cour des comptes et de les mettre en oeuvre prochainement.

Données clés

Auteur : [M. Claude de Ganay](#)

Circonscription : Loiret (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37207

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [17 septembre 2013](#), page 9602

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)